

# MEMORIALE RITUUM

Petit Rituel de Benoît XIII (1725 – 1839 – 1858).

## Cérémonies pour les petites églises.

À MM. les Curés et autres Supérieurs des petites églises.

La congrégation des Rites, dans une séance du 28 juillet 1821, examina la question suivante : *An toleranda sit consuetudo vigens in quibusdam, Paræciis præsertim ruralibus, celebrandi per Parochum missam lectam feria V in cæna Domini, quin peragi valeant eadem feria et sequenti cæteræ ecclesiasticæ functiones præscriptæ, ob clericorum defectum, vel potius abolenda?* Les vénérables membres de cette Congrégation, s'intéressant pour les paroisses dépourvues de clercs, surtout à la campagne, et désirant aussi que les cérémonies de la Semaine sainte, instituées par l'église pour honorer la mémoire de la Passion, de la Mort et de la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ne soient pas omises dans les petites églises, surtout dans les églises paroissiales, si l'on peut y avoir au moins trois ou quatre clercs, voulurent exciter la vigilance des évêques sur ce point ; ils déférèrent la question au Souverain Pontife qui répondit :

*Ut locorum ordinarii quoad Paræcias, in quibus haberi possunt tres, quatuorve saltem clerici, sacras functiones feriis V et VI aut sabbato majoris hebdomadæ peragi studeant, servata forma parvi ritualis sanctissimi Benedicti XIII, anno 1725 jussu editi : quoad alias paræcias quæ clericis destituuntur, indulgere valeant ob populi commoditatem ; ut parochi (petita quotannis venia) feria V in cæna Domini missam lectam celebrare possint, priusquam in cathedrali, vel matrice conventualis incipiat.*

Ce petit rituel, imprimé en 1725, était précédé de l'avis suivant : « Ut ritus, ac sacræ cæremoniæ, visibilia religionis, ac pietatis signa, per quæ mentes fidelium ad rerum altissimarum contemplationem excitantur, in minoribus ecclesiis parochialibus almæ hujus urbis exacte, ac uniformiter exercentur ; utque hujusmodi ecclesiarum rectores ab exsolvendis functionibus illis præcipuis, quibus alma mater ecclesia præstantiora nostræ Redemptionis indixit recolenda mysteria, minime, vel perstrictus parochialium clericorum numerus detineat, vel insuetorum rituum anfractus deterreat : ex decreto particularis Congregationis, a SS. Dom. nostro Benedicto PP. XIII indictæ, sub die 4 decembris proxime elapsi anni 1724 pro nonnullis ad sacram visitationem

ecclesiarum parochialium urbis spectantibus, et à Sanctitate sua confirmato ; rectoribus ipsis memoriale hoc rituum, typis datum, proponitur observandum. »

« Exactissimam præscriptorum rituum, cum perstrictissimo clericorum numero, exhibet praxim. Ut plurimum, tres tantum requirit : vix quartum desiderat. Parocho tamen cura erit, designatos clericos, quasi manuducens, præcedenter in actionibus peragendis instruere, ut in eisdem attente, et expedite se gerant, neque oscitanter, quo se vertant, nesciant. »

« Eosdem insuper clericos modulari, æqua vobis concordia, ea, quæ in processionibus recitanda præcipiuntur, edoceat : quæque, ut inoffenso percurrantur pede, suis locis, in ipso hoc memoriali, per extensum inserere, consonum visum est ; ut unus idemque libellus, et quæ agenda, et quæ recitanda, suppeditet. »

« Sex, semel in anno occurrentes, functiones enucleate exponuntur (quas subsequens demonstrabit index), ex quibus haud difficile erit, methodum excerpere pro consimilibus ; in omnibus custodia sacrarum cæremoniarum semper effulgeat. »

Voici, dans notre langue, ce *Memoriale rituum* donné par le souverain Pontife Benoît XIII, tel qu'il a été réimprimé en 1839 à Rome par les soins de Baldeschi, cérémoniaire et clerc bénéficiaire au Vatican. Par respect pour l'autorité dont il émane, je n'y ai fait aucun changement, si ce n'est pour le rendre conforme aux décrets plus récents de la Congrégation des Rites que j'ai toujours cités, quand j'ai fait des changements. Les additions sont indiquées par le mot *nota*.

Ce petit rituel a l'avantage de présenter, dans le plus grand détail, tout ce qu'il faut faire, et en même temps ce qu'il faut réciter en procession ; il sera pour les prêtres un complément du manuel des cérémonies romaines, qui n'indique que sommairement ce qui concerne les petites églises, parce qu'il renvoie à ce qu'il a dit fort au long pour les grandes ; il sera aussi le manuel des jeunes clercs qui auront à remplir les fonctions dont il s'agit. On pourra donc, et le joindre au manuel complet, et le livrer séparément.

- Anonyme professeur de grand séminaire en 1858.

# MEMORIALE RITUUM

## TITRE PREMIER.

### Fête de la Purification de la Bienheureuse Vierge Marie.

#### CHAPITRE PREMIER.

*Choses à préparer pour la bénédiction des cierges, la procession et la messe.*

*Sur la crédence près du grand autel.*

1. Le calice pour la messe, et ses ornements de couleur blanche, pourvu que ce jour-là ne soit pas un dimanche privilégié, parce qu'alors la couleur doit être violette. 2. La chasuble, l'étole et le manipule de couleur blanche ; ou de couleur violette, si c'est un dimanche privilégié. 3. L'encensoir, et la navette garnie d'encens. 4. Le bénitier avec l'aspersoir. 5. Un bassin avec de la mie de pain, et un vase d'eau pour donner à laver au célébrant après la distribution des cierges, avec un essuie-main. 6. Un bassin avec les burettes garnies de vin et d'eau, et un petit essuie-main appelé manuterge.

*A l'Autel.*

1. Un devant d'autel violet placé sur un autre blanc de manière à être enlevé facilement, si l'on doit dire la messe de la sainte Vierge. 2. Le missel au côté de l'épître sur un coussin violet, ou un petit pupitre.

*Près du coin de l'épître sur le pavé.*

1. Une petite table couverte d'une nappe blanche, sur laquelle doivent être les cierges qu'on va bénir, couverts aussi d'un linge blanc. 2. La croix processionnelle.

*A la Sacristie.*

1. Trois surplis pour les clercs. 2. L'amict, l'aube, le cordon, l'étole, et la chape de couleur violette pour le célébrant. 3. Un réchaud avec du feu et des pincettes.

#### CHAPITRE II.

*Cérémonies à observer à la fête de la Purification de la sainte Vierge.*

##### § 1. Bénédiction des cierges.

I. Vers l'heure de tierce, trois clercs désignés se revêtent, dans la sacristie, d'une soutane et d'un surplis, et disposent toutes choses à leur place, comme il est dit au chapitre précédent.

II. Pendant ce temps-là on invitera le peuple en sonnant les cloches, comme il est d'usage aux jours de fête.

III. Le célébrant ayant fait la préparation pour la messe, s'étant lavé les mains à la sacristie, assisté du second et du troisième clerc, se revêt sur le surplis, de l'amict et de l'aube, prend le cordon, l'étole et la chape violette.

*Si c'est un dimanche, le célébrant bénit l'eau pour l'aspersion, comme il est marqué dans le missel.*

IV. En même temps le premier clerc ôte de l'autel les vases de fleurs, et allume les cierges.

V. Le célébrant fait avec les clercs la révérence à la croix ou à l'image de la sacristie, et précédé du premier clerc qui marche les mains jointes, étant au milieu du second et du troisième qui tiennent élevés les côtés de la chape, il va à l'autel les mains jointes et la tête couverte.

VI. Arrivé devant le plus bas degré, il prend sa barette, la donne au premier clerc, qui la remet en son lieu et découvre les cierges.

VII. Le célébrant ayant fait sur le pavé une inclination profonde à la croix, ou la genuflexion sur le plus bas degré (s'il y a un tabernacle renfermant le Saint Sacrement), monte à l'autel et le baise au milieu.

*Nota.* La congrégation des Rites a réglé en 1831, qu'en arrivant à l'autel pour la messe, et quand on en part, les ministres doivent faire la genuflexion sur le pavé ; pendant la messe, sur le plus bas degré.

*Si l'on doit faire l'aspersion, le célébrant se met, à genoux sur le plus bas degré, fait comme il est marqué dans le missel, puis monte à l'autel.*

VIII. Le célébrant ayant baisé l'autel, va au côté de l'épître, toujours au milieu des deux clercs.

IX. Là, la face tournée vers l'autel et les mains jointes, il dit d'un ton férial *Dominus vobiscum*, puis il ajoute *Oremus* et l'oraison *Domine sancte, etc.* avec les quatre autres oraisons.

*Nota.* Il dit tout cela sans séparer les mains.

X. En même temps le premier clerc met du feu dans l'encensoir, et prend la navette.

XI. Pendant la cinquième oraison, le troisième clerc, qui était à la gauche du célébrant, fait la genuflexion vers le milieu de l'autel, va à la crédence, y prend le bénitier et va près du célébrant avec le clerc thuriféraire.

- XII. Après la cinquième oraison, le célébrant met de l'encens dans l'encensoir et le bénit, la navette lui étant présentée avec les baisers ordinaires par le second clerc qui est à sa droite.
- XIII. Ensuite, ayant reçu l'aspersoir du second clerc, il asperge les cierges trois fois, savoir, au milieu, à sa gauche et à sa droite, en disant à voix basse l'antienne *Asperges me*, sans ajouter *Miserere*.
- XIV. Ensuite il encense les cierges trois fois de la même manière, sans rien dire.
- XV. Après la bénédiction, le célébrant fait l'inclination au milieu de l'autel, va s'asseoir sur un tabouret placé sur le marchepied au côté de l'évangile, se couvre la tête, instruit le peuple par un grave discours sur l'institution de cette solennité, sur la signification et les avantages des cierges bénits, et l'exhorte à les recevoir avec respect.

## § 2. Distribution des cierges.

- I. Après le discours, le premier clerc prend sur la petite table le cierge du célébrant, et s'il n'y a là aucun prêtre, il le met sur l'autel au milieu.
- II. Le célébrant ayant fait l'inclination au milieu de l'autel, se met à genoux sur le marchepied, la face tournée vers la croix.
- III. Étant à genoux, il prend le cierge sur l'autel, il le baise, et le donne au premier clerc qui le garde.  
*S'il y a quelque prêtre présent, il donne le cierge au célébrant qui le reçoit debout, la face tournée vers le peuple ; l'un et l'autre baisent le cierge seulement. (Bauldry, p. 4, c. 3, art. 2, n. 15 ; Gavant. in Dom. Palm. n. 14, litt. g.)*
- IV. Ensuite le célébrant va au côté de l'épître, et d'une voix haute et uniforme il récite alternativement avec les clercs l'antienne *Lumen*, et le cantique *Nunc dimittis*.
- V. Après le *Gloria Patri* et la répétition de l'antienne *Lumen*, etc., le célébrant fait l'inclination à la croix, se tourne vers le peuple, distribue les cierges premièrement aux prêtres (s'il y en a), ensuite aux clercs, tous étant à genoux sur le bord du marchepied, les plus dignes du côté de l'épître, et baisant le cierge, puis la main du célébrant.
- VI. Ensuite le célébrant fait la révérence à l'autel, et va au milieu de ses clercs vers le balustre au côté de l'épître.

- VII. Là, il distribue les cierges, d'abord aux hommes, puis aux femmes, le premier clerc portant les cierges, et le troisième les présentant, à la gauche du célébrant.
- VIII. Ayant terminé la distribution, il se lave les mains au bas des degrés vers le côté de l'épître, le premier clerc versant l'eau, et les deux autres présentant l'essuie-main.
- IX. Le célébrant s'étant lavé les mains va directement au milieu de l'autel, fait l'inclination à la croix (*Ex Castald. l. 3, sect. 8, cap. 3, n. 7 ; Gavant, p. 4, tit. 10, litt. g., n. 18.*), se rend vers le livre au côté de l'épître, et là il récite à haute voix avec ses clercs l'antienne *Exsurge Domine*, etc.
- X. Ensuite il dit *Oremus* au même lieu ; et si c'est après la septuagésime et non un dimanche, lui-même au milieu de ses clercs dit *flectamus genua*, tous faisant la génuflexion ; le second clerc se levant le premier, répond *Levate*.
- XI. Ensuite le célébrant dit l'oraison *Exaudi quæsumus*, etc. tenant toujours les mains jointes comme auparavant.

## § 3. Procession.

- I. Ayant fini cette oraison, le célébrant va au milieu de l'autel ; il y reçoit du premier clerc son cierge allumé, et le livre ou le rituel, pour y chanter les antiennes pendant la procession.
- II. Les deux autres clercs prennent aussi leurs cierges allumés et leurs livres.
- III. Le célébrant se tourne vers le peuple en disant *Procedamus in pace* : et les clercs répondent *In nomine Christi. Amen*.
- IV. Le célébrant commence l'antienne *Adorna* comme ci-après, et dit les autres antiennes alternativement avec les clercs qui sont à ses côtés.
- V. Dès qu'on a répondu *In nomine Christi. Amen*, le premier clerc prend la croix processionnelle, fait la génuflexion à l'autel, se tourne vers le peuple et s'avance hors de l'église (si c'est la coutume), ou bien il reste dans l'église, s'avancant vers son côté droit en tête de la procession, et revenant à l'autel par le côté opposé.
- VI. Le célébrant vient après, la tête couverte, au milieu de ses deux clercs, récitant avec eux l'antienne suivante divisée en versets, pour être chantée plus commodément :

*Ant.* Adorna thalamum tuum, Sion :  
et suscipe Regem Christum.  
Amplectere Mariam : quæ est cælestis porta.  
Ipsa enim portat Regem gloriæ, novi luminis.  
Subsistit Virgo adducens manibus filium, ante  
luciferum genitum.  
Quem accipiens Simeon in ulnas suas prædicavit  
populis : Dominum eum esse vitæ et mortis, et  
salvatorem mundi.  
Responsum accepit Simeon a Spiritu sancto :  
non visurum se mortem nisi videret Christum  
Domini.  
Et cum inducerent puerum in templum, accepit  
eum in ulnas suas, et benedixit Deum, et dixit :  
Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum  
verbum tuum in pace.  
Cum inducerent puerum Jesum parentes ejus, ut  
facerent secundum consuetudinem legis pro eo :  
ipse accepit eum in ulnas suas.

VII. Quand la procession entre dans l'église si on l'a faite en dehors, ou à l'entrée du sanctuaire si la procession n'est pas sortie de l'église, on récite le répons suivant :

Obtulerunt pro eo Domino par turturum ;  
aut duos pullos columbarum.  
Sicut scriptum est in lege Domini.  
Postquam impleti sunt dies purgationis Mariæ :  
secundum legem Moysi.  
Tulerunt Jesum in Jerusalem :  
ut sisterent eum Domino.  
Sicut scriptum est in lege Domini.  
Gloria Patri et Filio et Spiritui sancto.  
Sicut scriptum est in lege Domini.

VIII. Le premier clerc étant arrivé à l'autel, y fait la génuflexion et remet la croix à sa place.

IX. Le célébrant termine le répons devant l'autel.

#### § 4. De la messe après la procession.

I. Dès que le répons est terminé, le premier clerc prend le cierge du célébrant et ceux des autres clercs, les éteint et les met sur la crédence.

II. Le célébrant fait la révérence à l'autel, se retire au côté de l'épître, à l'endroit où l'on s'assied à la messe solennelle, et là, aidé du second et du troisième clerc, il dépose la chape et l'étole violettes, et prend le manipule, l'étole et la chasuble blanches, s'il doit dire la messe de la Sainte Vierge : sinon, ayant quitté la chape, il prend le manipule, et la chasuble violette pour la messe du dimanche.

III. En même temps, si l'on doit dire la messe de la Sainte Vierge, le premier clerc ôte de l'autel le parement violet, sous lequel il y en a un blanc, et met les vases de fleurs entre les chandeliers : ensuite il porte sur l'autel le calice avec son voile, étend le corporal et met le calice au milieu.

IV. Le célébrant retourné à l'autel commence la messe, pendant laquelle les clercs tiennent leurs cierges allumés à l'évangile, et ensuite depuis l'élévation jusqu'à la communion, si on dit la messe de la Sainte Vierge. (*Gavant, p. 4, tit. 14, n. 10, et alii.*)

V. Pendant que le célébrant lit l'antienne appelée communion, le premier clerc ôte le calice de dessus l'autel, et le porte à la crédence.

VI. La messe étant terminée, le célébrant retourne à la sacristie, les mains jointes, précédé de ses clercs : il y dépose ses ornements, et fait son action de grâce à l'ordinaire.

VII. Les clercs ôtent de l'autel et de la crédence tout ce qu'ils y avaient préparé avant la messe, et remettent, à la sacristie ou ailleurs, chaque chose à sa place.

*Nota.* S'il n'y a que deux clercs, le premier se tient ordinairement à la droite du célébrant, et le second fait ce qui est assigné au troisième.

## TITRE SECOND.

### Bénédition des Cendres.

#### CHAPITRE PREMIER.

*Choses à préparer pour la bénédiction et pour la messe.*

*Sur la crédence du grand autel.*

1. Le calice pour la messe, avec le voile et la bourse de couleur violette. 2. Le manipule et la chasuble de même couleur. 3. L'encensoir et la navette garnie d'encens 4. Le bénitier avec l'aspersoir. 5. Un bassin avec de la mie de pain, et

un vase d'eau pour donner à laver au célébrant après la distribution des cendres. 6. Un essuie-main. Un bassin avec les burettes de l'eau et du vin, et le manuterge.

*A l'Autel.*

1. Le devant d'autel violet, la croix et les chandeliers avec des cierges sans vases de fleurs. 2. Le missel avec son pupitre au côté de l'épître. 3. Un petit vase d'argent ou d'autre matière avec des

cendres faites des rameaux bénits l'année précédente, sèches et bien tamisées. Ce vase aura son couvercle de la même matière, ou bien sera couvert d'un voile violet, et sera placé à côté du missel à l'extrémité de l'autel, du côté de l'épître.

*A la Sacristie.*

1. Trois surplis pour les clercs. 2. L'amict, l'aube, le cordon, l'étole, et la chape de couleur violette. 3. Un petit réchaud avec des charbons allumés, et des pincettes.

## CHAPITRE SECOND

*Cérémonies à faire en ce jour.*

### § 1. Bénédiction des cendres.

- I. Les clercs revêtus de surplis ayant tout disposé comme on vient de le dire, on sonne les cloches selon l'usage, à l'heure convenable, pour rassembler le peuple à l'église.
- II. Le célébrant se lave les mains à la sacristie, accompagné du second clerc ; puis aidé par le troisième clerc, il prend sur son surplis, l'amict, l'aube, le cordon, l'étole et la chape violettes.
- III. Le premier clerc allume les cierges de l'autel, et retourne à la sacristie.
- IV. Ayant fait l'inclination à la croix, ou à l'image principale de la sacristie, tous se dirigent vers le grand autel.
- V. Le premier clerc marche devant, les mains jointes ; vient ensuite le célébrant, la tête couverte, au milieu du second et du troisième clerc.
- VI. Le célébrant arrivé devant l'autel donne sa barette au premier clerc, et tous saluent la croix (ou le Saint Sacrement).
- VII. Le célébrant ayant à ses côtés le second et le troisième clerc, monte avec eux à l'autel, et le baise au milieu.
- VIII. En même temps le premier clerc dépose la barette, et découvre le vase des cendres.
- IX. Le célébrant s'approche du côté de l'épître, et récite avec les deux clercs l'antienne *Exaudi*, comme il est indiqué dans le missel.
- X. Pendant cela le premier clerc met du feu dans l'encensoir.
- XI. L'antienne susdite étant répétée, le célébrant restant au même lieu et sans se tourner vers le

peuple, récite ou chante d'un ton ferial, les mains jointes, *Dominus vobiscum* puis les quatre oraisons.

- XII. Pendant qu'il chante la quatrième, le troisième clerc, fait la gèneuflexion à l'autel, va prendre le bénitier, et se joint au thuriféraire pour s'approcher du célébrant.
- XIII. Celui-ci, assisté du second clerc, met de l'encens dans l'encensoir, puis asperge et encense les cendres selon l'usage.
- XIV. La bénédiction étant terminée, on place le vase des cendres au milieu de l'autel.
- XV. Le célébrant s'étant assis sur un escabeau au lieu ordinaire, fait un discours au peuple concernant la bénédiction et l'imposition des cendres.

### § 2. Distribution des cendres.

- I. S'il n'y a point d'autre prêtre, le célébrant fait inclination à la croix, et se met à genoux vis-à-vis, sur le marchepied.
- II. Étant ainsi à genoux, il se met lui-même des cendres sur la tête, sans rien dire.  
S'il y a un autre prêtre, il s'approche de l'autel en habit de chœur sans étole et met des cendres sur la tête du célébrant (qui est debout, la tête inclinée et la face tournée vers le peuple), en disant *Memento homo, etc.*
- III. Le célébrant ayant reçu les cendres va au côté de l'épître, et lit sur le missel avec les clercs l'antienne *Immutemur, etc.* jusqu'à la fin.
- IV. Ensuite il distribue les cendres à tous ceux du clergé à genoux sur le bord du marchepied, les plus dignes du côté de l'épître ; en mettant les cendres sur la tête, il dit à chaque fois *Memento homo, etc.*
- V. Le célébrant salue l'autel au milieu du second et du troisième clerc, va au balustre du côté de l'épître, et distribue les cendres d'abord aux hommes, puis aux femmes.
- VI. La distribution étant terminée, le célébrant fait avec les clercs la révérence à l'autel, va au côté de l'épître, s'y lave les mains, les frotte avec de la nue de pain, et les essuie.
- VII. Ensuite il revient au milieu, monte à l'autel, y fait la révérence, et va au coin de l'épître.
- VIII. Là, tourné vers le livre, il dit, les mains jointes : *Dominus vobiscum* et l'oraison *Concede, etc.* ; il fait la révérence à l'autel et descend sur le pavé du même côté.

### § 3. De la messe.

- I. Le célébrant étant sur le pavé du côté de l'épître, près de son siège, aidé par les clercs, dépose la chape, prend le manipule et la chasuble, et s'assied pour un moment.
- II. En même temps le premier clerc porte le calice à l'autel, étend le corporal et met le calice dessus.
- III. Le célébrant va à l'autel pour célébrer la messe pendant laquelle on observe ce qui est prescrit dans le missel.

- IV. Pendant que le célébrant lit l'antienne appelée *Communion*, le premier clerc ôte le calice de dessus l'autel et le porte à la crédence.
- V. La messe étant finie, le célébrant précédé des clercs retourne à la sacristie les mains jointes, quitte ses ornements et fait son action de grâces.
- VI. Les clercs reportent à la sacristie tout ce qui était sur la crédence, et remettent chaque chose à sa place.

#### TITRE TROISIEME.

### Dimanche Des Rameaux.

#### CHAPITRE PREMIER.

*Choses à préparer pour ce jour.*

*Sur la crédence du grand autel.*

1. Le calice pour la messe avec le voile et la bourse de couleur violette. 2. Le manipule et la chasuble de même couleur. 3. L'encensoir et la navette avec de l'encens. 4. Le bassin et le vase d'eau pour laver les mains. 5. L'essuie-main. 6. Le bassin avec les burettes et le manuterge. 7. Le livre pour chanter les antiennes pendant la procession.

*A l'Autel*

1. Le devant d'autel violet. 2. Le missel et son pupitre au côté de l'épître. 3. Des rameaux d'oliviers ou autres arbres verts entre les chandeliers, en place de fleurs.

*Au côté de l'épître sur le pavé.*

1. Une petite table couverte d'une nappe, et dessus, les rameaux qu'on doit bénir. 2. La croix processionnelle couverte d'un voile violet, et un ruban violet, pour attacher un rameau au sommet de la croix.

*A la sacristie.*

1. Trois surplis pour les clercs. 2. L'amict, l'aube, le cordon, l'étole et la chape de couleur violette pour le célébrant. 3. Un réchaud avec du feu et des pincettes. 4. Le bénitier avec l'aspersoir.

#### CHAPITRE II.

*Ce qu'il faut faire le Dimanche des Rameaux.*

### § 1. Bénédiction des Rameaux.

- I. Tout étant disposé, l'heure convenable étant arrivée, on rassemble le peuple en sonnant les cloches comme aux jours de fête.

- II. Dans la sacristie, le célébrant assisté du second et du troisième clerc, prend sur le surplis, l'amict, l'aube, le cordon, l'étole et la chape violettes.

*Nota.* Quand on ne peut pas avoir commodément une chape, le célébrant ne prend que l'amict, l'aube, le cordon, et l'étole.

- III. Il fait la bénédiction de l'eau pour l'aspersion, comme elle est dans le missel, et en même temps le premier clerc allume les cierges de l'autel.

- IV. Tous vont ensuite à l'autel dans cet ordre. Le premier clerc est devant, portant le bénitier ; le célébrant vient après, la tête couverte, au milieu du second et du troisième clerc. Arrivés à l'autel, ils se mettent à genoux sur le plus bas degré pour faire l'aspersion de l'eau bénite.

- V. On fait l'aspersion à l'ordinaire, après quoi le premier clerc met le missel sur son pupitre au côté de l'épître sur l'autel.

- VI. Le troisième clerc prend le manipule à la crédence (*Bauldry, p. 4, cap. 6, art. 4. n. 1.*), et l'attache au bras gauche du célébrant.

*Nota.* Il semble qu'on ne doit pas prendre le manipule, cela étant contraire à la rubrique du missel (*Tit. 19, n. 4, de qualit. parament.*), qui s'exprime ainsi : *Cum celebrans utitur pluviali, semper deponit manipulum, et ubi pluviale haberi non potest, in benedictionibus quæ fiunt in altari, celebrans stat sine planeta cum alba et stola.* (*Baldeschi.*) Il y a ici une raison d'exception : c'est l'évangile qui va suivre.

- VII. Le célébrant étant entre les clercs devant l'autel, y monte et le baise au milieu ; ensuite au coin de l'épître il dit d'une voix haute et uniforme l'antienne *Hosanna*, que les clercs continuent.

- VIII. Il dit encore au même lieu, les mains jointes : *Dominus vobiscum*, puis l'oraison *Deus quem diligere, etc.*
- IX. Il lit ensuite l'épître, après laquelle il récite avec les clercs le répons : *Collegerunt*, ou bien *In monte oliveti*.
- X. Ayant dit au même lieu *Munda cor meum*, il lit l'évangile, baise la livre quand il a fini, et dépose le manipule. (*Voy. la note précédente.*)
- XI. Puis il dit *Dominus vobiscum*, l'oraison et la préface, tenant toujours les mains jointes, aussi bien qu'à cette oraison et aux suivantes.
- XII. Les clercs disent *Sanctus, etc.*
- XIII. Le célébrant ayant dit *Dominus vobiscum*, récite les cinq autres oraisons.
- XIV. En même temps le premier clerc met du feu dans l'encensoir et prend la navette.
- XV. Pendant la cinquième oraison, le troisième clerc fait la génuflexion à l'autel, prend le bénitier à la crédence, et vient avec le thuriféraire auprès du célébrant.
- XVI. Celui-ci assisté du second clerc met l'encens dans l'encensoir et le bénit, sans qu'on omette les baisers accoutumés.
- XVII. Ensuite il asperge trois fois les rameaux, disant à voix basse *Asperges me* sans ajouter *Miserere*, et les encense trois fois.
- XVIII. Le célébrant dit encore *Dominus vobiscum*, et récite la sixième oraison.
- XIX. Le premier clerc dépose l'encensoir, et le troisième va à la gauche du célébrant.
- XX. Celui-ci va s'asseoir et fait un discours analogue à la solennité.

## § 2. Distribution des rameaux.

- I. Le premier clerc prend à la crédence des rameaux pour le célébrant et pour les clercs, et les met sur l'autel.
- II. Le célébrant fait l'inclination à la croix, et se met à genoux devant le milieu de l'autel.
- III. Étant ainsi à genoux, il prend son rameau sur l'autel, le baise et le donne à garder au premier clerc. (Si quelque prêtre est présent, il doit présenter le rameau au célébrant, de la manière qu'on a dite en parlant des cierges le jour de la Purification.)
- IV. Le célébrant va au coin de l'épître, et récite avec les clercs l'antienne *Pueri hebræorum, etc.*

- V. Ensuite il va au milieu de l'autel, fait l'inclination à la croix, se tourne vers le peuple et distribue les rameaux, d'abord aux prêtres, s'il y en a, ensuite aux clercs à genoux sur le bord du marchepied, tous baisant le rameau, puis la main du célébrant, les plus dignes étant plus près, du côté de l'épître.
- VI. Le célébrant descend de l'autel, le salue et va au balustre vers le côté de l'épître.
- VII. Là, recevant les rameaux du premier clerc qui est à sa gauche, il les distribue au peuple, d'abord aux hommes, puis aux femmes.
- VIII. Après la distribution, le célébrant se lave les mains au bas des degrés du côté de l'épître, assisté par les clercs.
- IX. Il monte ensuite par le plus court chemin au côté de l'épître où il dit : *Dominus vobiscum*, et la dernière oraison.
- X. En même temps le premier clerc met au sommet de la croix processionnelle, un des rameaux bénits, et le fixe avec un ruban violet.
- XI. L'oraison étant terminée, le premier clerc présente au célébrant et aux autres clercs les rameaux et les livres, pour chanter les antiennes pendant la procession.

## § 3. De la procession.

- I. Le célébrant tenant son rameau à la main, se tourne vers le peuple, et dit du milieu de l'autel : *Procedamus in pace* ; les clercs répondent : *In nomine Christi. Amen* ; puis le célébrant commence l'antienne : *Cum appropinquaret, etc.*
- II. La procession s'avance, précédée du premier clerc avec la croix, et suivie du célébrant au milieu des deux autres clercs, récitant alternativement avec eux à haute voix les antiennes suivantes disposées en versets.
- III. On va par le côté droit du célébrant hors de la porte principale, en chantant toutes les antiennes comme il suit :

*Antiphona.*

Cum appropinquaret Dominus Jerosolymam :  
misit duos ex discipulis suis dicens :

Ite in castellum, quod contra vos est :  
et invenientis pullum asinæ alligatum,  
super quem nullus hominum sedit :

Solvite eum : et adducite mihi.

Si quis vos interrogaverit, dicite : opus Domino est.  
Solventes adduxerunt ad Jesum :  
et imposuerunt illi vestimenta sua, et sedit super eum.  
Alii expandebant vestimenta sua in via :  
alii ramos de arboribus sternebant.  
Et qui sequebantur, clamabant :  
hosanna, benedictus qui venit in nomine Domini.  
Benedictum regnum patris nostri David :  
hosanna in excelsis, miserere, fili David.

*Alia Antiphona.*

Cum audisset populus, quia Jesus venit Jerosolymam :  
acceperunt ramos palmarum.  
Exierunt ei obviam : et clamabant pueri dicentes :  
Hic est qui venturus est in salutem populi.  
Hic est salus nostra, et redemptio Israël.  
Quantus est iste, cui Throni et Dominationes occurrunt.  
Noli timere, filia Sion, ecce Rex tuus venit tibi  
sedens super pullum asinæ : sicut scriptum est.  
Salve Rex, fabricator mundi : qui venisti redimere nos.

*Alia antiphona.*

Ante sex dies sollemnis Paschæ :  
quando venit Dominus in civitatem Jerusalem.  
Occurrerunt ei pueri ;  
et in manibus portabant ramos palmarum.  
Et clamabant voce magna, dicentes : hosanna in excelsis.  
Benedictus qui venisti in multitudine misericordiæ tuæ :  
Hosanna in excelsis.

*Alia antiphona.*

Occurrunt turbæ cum floribus et palmis Redemptori  
obviam, et victori triumphanti digna dant obsequia.  
Filius Dei ore gentes prædicant : et in laudem Christi  
voces tonant per nubila : Hosanna in excelsis.

*Alia antiphona.*

Cum angelis et pueris fideles inveniamur ;  
triumphatori mortis clamantes : Hosanna in excelsis.

*Alia antiphona.*

Turba multa quæ convenerat ad diem festum, clamabat  
Domino : Benedictus qui venit in nomine Domini,  
hosanna in excelsis.

- I. Le premier clerc portant la croix, s'arrête devant la porte principale sans se retourner, mais tournant la face du crucifix vers le célébrant.
- II. Le second et le troisième clercs entrent dans l'église ; on en ferme la porte, et tournés vers la procession ils disent :  
  
Gloria, laus et honor tibi sit rex Christe Redemptor :  
Cui puerile decus prompsit hosanna pium.
- III. Le célébrant hors de l'église, tourné vers la porte et la tête couverte, répète :

Gloria, laus et honor tibi sit rex Christe Redemptor :  
Cui puerile decus prompsit hosanna pium.

Les clercs qui sont dedans répondent :  
Israël es tu rex, Davidis et inclyta proles :  
nomine qui in Domini Rex benedictæ venis.

Le célébrant :  
Gloria, laus etc.

Les clercs :  
Cœtus in excelsis te laudat cœlicus omnis :  
et mortalis homo et cuncta creata simul :

Le célébrant :  
Gloria, laus etc.

Les clercs :  
Plebs hebræa tibi cum palmis obvia venit :  
cum prece, voto, hymnis, adsumus ecce tibi.

Le célébrant.  
Gloria, laus etc.

Les clercs :  
Hi tibi passuro solvebant munia laudis :  
nos tibi regnanti pangimus ecce melos.

Le célébrant :  
Gloria, laus etc.

Les clercs :  
Hi placuere tibi, placeat devotio nostra :  
Rex bone, Rex clemens, cui bona cuncta placent.

Le célébrant :  
Gloria, laus etc.

IV. Les versets étant terminés, le premier clerc frappe une seule fois, avec l'extrémité du bâton de la croix, le bas de la porte, de manière à faire un petit bruit ; les clercs qui sont dedans ouvrent la porte et se placent aux deux côtés.

V. Le premier clerc portant la croix entre dans l'église, suivi du célébrant qui récite le répons :  
*Ingrediente Domino, etc.*

VI. Le second et le troisième clercs prennent le célébrant au milieu d'eux, et continuent avec lui le répons suivant :

Ingrediente Domino in sanctam civitatem :  
Hebræorum pueri resurrectionem vitæ  
pronuntiantes.

Cum ramis palmarum :  
Hosanna clamabant in excelsis.  
Cumque audissent, quod Jesus veniret  
Jerosolymam : exierunt obviam ei.

Cum ramis palmarum :  
Hosanna clamabant in excelsis.

VII. On termine la procession et le répons devant le grand autel.

VIII. Le premier clerc dépose la croix, et reprend les rameaux du célébrant et des autres clercs.

- IX. Le célébrant va vers le lieu où l'on s'assied à la grand'messe, dépose la chape, prend le manipule et la chasuble, et s'assied un moment.
- X. Le premier clerc porte le calice à l'autel, étend le corporal au milieu, et met le calice dessus.
- XI. Le célébrant va à l'autel et commence la messe, observant la rubrique placée au dimanche de la Passion, il ne dit qu'une oraison, omettant la commémoration d'un simple, quand même il l'aurait faite à l'office (*Rubr. de commem. art. 7.*), et l'oraison qui pourrait être commandée, comme l'a déclaré la congrégation des Rites le 10 avril 1822 ; les

clercs peuvent avoir leurs rameaux à la main pendant la Passion. À la fin de la messe on dit l'évangile de saint Jean : *In principio, etc.*

- XII. Pendant que le célébrant dit l'antienne appelée *Communio*, le premier clerc ôte le calice de dessus l'autel, et le porte à la crédence.
- XIII. La messe étant finie, le célébrant précédé des clercs, retourne à la sacristie, les mains jointes.
- XIV. Il y dépose ses ornements, et fait son action de grâces.
- XV. Les clercs ôtent de l'autel et de la crédence les burettes et le reste, remettent tout à sa place, et se retirent avec modestie.

#### TITRE QUATRIÈME.

### Du Jeudi Saint.

#### CHAPITRE PREMIER.

*Choses à préparer pour ce jour.*

*A l'autel.*

1. Le devant d'autel sera des plus beaux, de couleur blanche. 2. La croix au milieu des chandeliers sera couverte d'un voile blanc. 3. On mettra le missel sur son pupitre, au côté de l'épître.

*Sur la crédence.*

1. Le calice pour la messe avec le voile et la bourse de couleur blanche, et deux hosties. 2. Un autre calice avec pale, patène, voile et ruban de couleur blanche. 3. Le ciboire avec des hosties à consacrer pour la communion du peuple et des infirmes. 4. Les burettes avec le bassin et le manuterge. 5. La croix processionnelle couverte d'un voile violet ; mais le voile suspendu au bâton de la croix doit être de couleur blanche. 6. L'encensoir et la navette. 7. L'écharpe blanche. 8. La nappe qui doit être étendue au balustre pendant la communion du peuple. 9. La crécelle pour annoncer la Salutation angélique. 10. On place en un lieu convenable, le dais ou l'ombrelle, pour la procession qu'on fera hors du balustre.

*A la sacristie.*

1. Trois surplis pour les clercs. 2. L'amict, l'aube le cordon, le manipule, l'étole et la chasuble de couleur blanche. 3. Une chape blanche. 4. Une étole violette. 5. Un réchaud avec du feu et des pincettes. 6. Des torches ou flambeaux, ou des cierges pour la procession.

*A la chapelle où l'on doit déposer le Saint Sacrement.*

1. Cette chapelle doit être séparée du grand autel, décemment ornée d'étoffes précieuses (qui ne soient pas noires), de lumières, de fleurs, mais sans reliques et sans images de saints. 2. Sur l'autel qu'on doit y dresser, il y aura une espèce de coffre bien décoré, fait en forme de sépulcre, fermant à clef, pour y déposer le calice. 3. Il y aura dans ce coffre un corporal étendu ou une pale. 4. Un autre corporal sur l'autel. 5. Une petite échelle ou escabeau pour aider à placer le calice dans le sépulcre.

#### CHAPITRE II.

*Cérémonies à faire en ce jour.*

##### § 1. De la messe jusqu'à la procession.

- I. On sonne les cloches pour rassembler le peuple.
- II. Les clercs revêtus de surplis disposent toutes choses, comme il vient d'être dit.
- III. En même temps le curé entend les confessions de ses paroissiens.
- IV. A l'heure convenable : le curé qui doit célébrer se revêt pour la messe, des ornements de couleur blanche.
- V. Le premier clerc allume les cierges du grand autel, met le calice au milieu et, plus en arrière, le ciboire qui contient les petites hosties.

- VI. Tous vont à l'autel dans cet ordre : le premier clerc marche avant tous ; viennent ensuite les deux autres de front, et en dernier lieu le célébrant couvert, tous ayant les mains jointes.
- VII. Le célébrant commence la messe au bas de l'autel, en omettant le psaume *Judica* et le *Gloria Patri*.
- VIII. Au *Gloria in excelsis*, on sonne les cloches, ensuite on ne les sonne plus jusqu'au Samedi saint.
- IX. Outre l'hostie pour la messe, on en consacre une autre grande, avec les petites pour la communion du peuple et des infirmes.
- X. On dit *Agnus Dei*, mais on ne donne pas la paix, quand même on chanterait une messe solennelle.
- XI. Pendant que le célébrant dit les oraisons avant la communion, le premier clerc porte, de la crédence à l'autel, le calice vide avec la pale, la patène, le voile et un ruban de couleur blanche.
- XII. Le célébrant ayant pris le précieux sang et couvert le calice, met l'autre calice au milieu du corporal et le découvre.
- XIII. Il fait la génuflexion, et met dans ce calice l'hostie consacrée pour le lendemain ; il le couvre de la pale, met par-dessus la patène renversée, couvre le tout avec le voile, et fait la génuflexion.
- XIV. Il prend le ciboire, le place devant le calice voilé, le découvre, fait la génuflexion et se retire au côté de l'évangile, la face tournée vers le côté de l'épître (*Cærem. ep. l. 2, cap. 29 ; Bauldry, pag. 3, cap. 11, art. 10, n. 4.*)
- XV. Pendant cela un clerc dit le *Confiteor* au côté de l'épître, étant à genoux, aussi bien que tous ceux du chœur qui doivent communier, et tout le peuple ; ensuite le célébrant dit : *Misereatur, etc., Indulgentiam, etc.* à l'ordinaire.
- XVI. Le célébrant fait la génuflexion au milieu de l'autel, prend le ciboire, se retourne vers les communicants, et dit à l'ordinaire : *Ecce Agnus Dei, etc.*
- XVII. La communion du clergé se fait près de l'autel, ensuite celle du peuple au balustre, chacun tenant la nappe tendue devant sa poitrine.
- XVIII. Après la communion, le célébrant met le ciboire sur l'autel, le couvre, et le remet dans le tabernacle.
- XIX. Ensuite ayant dit : *Quod ore, etc.*, il prend la première ablution, fait la génuflexion, reçoit sur le calice l'ablution des doigts à l'ordinaire, retourne au milieu, fait la génuflexion et prend la dernière ablution.
- XX. On porte le calice de la messe à la crédence, on allume les flambeaux et les cierges à la chapelle du sépulcre ; on prépare le dais ou l'ombrelle, et l'on distribue des cierges aux confrères du Saint Sacrement (s'il y en a), ou aux plus distingués du peuple.
- XXI. Le célébrant continue la messe en observant les choses suivantes. Ayant essuyé le calice, il fait la génuflexion, va au coin de l'épître, et lit l'antienne appelée communion ; il vient au milieu, fait la génuflexion, baise l'autel, se retire vers le coin de l'évangile, et dit : *Dominus vobiscum* ; il retourne au milieu, fait la génuflexion et va au coin de l'épître où il lit la postcommunion ; il va de nouveau au milieu, fait la génuflexion, baise l'autel et se retourne comme auparavant pour dire : *Dominus vobiscum* et *Ite missa est* ; il se retourne vers l'autel, fait la génuflexion, dit *Placeat tibi*, baise l'autel, dit *Benedicat vos*, et fait une nouvelle génuflexion ; il se retire un peu vers le côté de l'évangile, donne la bénédiction et va au coin de l'autel, sans achever le tour et sans revenir au milieu. Il dit l'évangile de saint Jean, faisant le signe de la croix sur le carton, et non sur l'autel. A *Verbum caro, etc.*, il fait la génuflexion vers le Saint Sacrement.
- XXII. Le célébrant ayant terminé la messe, va au milieu de l'autel, fait la génuflexion, et va, par le plus court chemin, au bas des degrés du côté de l'épître.
- XXIII. Là, aidé par les clercs, il dépose la chasuble et le manipule, et prend une chape blanche.

## § 2. Procession du Saint Sacrement à la chapelle du sépulcre.

- I. Le célébrant va devant l'autel, fait la génuflexion sur le pavé (à deux genoux selon Baldeschi), et se met à genoux sur le plus bas degré, où il fait une courte prière.
- II. Le premier clerc prend l'encensoir et la navette garnis, et s'approche du célébrant.
- III. Celui-ci se lève, met de l'encens dans l'encensoir, sans le bénir, la navette lui étant présentée par le second clerc.
- IV. Le célébrant monte les degrés de l'autel, se met à genoux sur le bord du marchepied, et encense le Saint Sacrement renfermé dans le calice.

- V. Ensuite il reçoit sur ses épaules l'écharpe blanche, se lève, s'approche de la table de l'autel, fait la génuflexion, se relève et attache le voile du calice avec un ruban blanc.
- VI. Ensuite il prend le calice de la main gauche par le nœud, pose la droite sur le calice, et le second clerc étend par-dessus les extrémités de l'écharpe.
- VII. Le célébrant ayant pris le calice se tourne vers le peuple, et commence l'hymne : *Pange lingua, etc.*
- VIII. Tous vont à la chapelle du sépulcre dans l'ordre suivant :
1. La bannière de la confrérie du Saint Sacrement.
  2. Les membres de cette confrérie, ou autres pieux laïques avec des flambeaux.
  3. Le troisième clerc portant la croix processionnelle.
  4. Le premier clerc avec l'encensoir fumant.
  5. Le célébrant sous le dais ou sous l'ombrelle, ayant à sa gauche le second clerc (qui relève l'extrémité antérieure de ses vêtements, quand il monte à l'autel et quand il se met à genoux), récitant tous deux l'hymne *Pange lingua*, à voix basse.
- IX. Arrivés à la chapelle, tous se disposent en deux lignes, de manière que le thuriféraire et le célébrant sous le dais puissent passer au milieu d'eux.
- X. Ceux qui portent la bannière et la croix restent plus éloignés de la chapelle.
- XI. Le célébrant monte à l'autel, y dépose le calice, fait la génuflexion, revient sur le plus haut degré, se met à genoux sur le bord du marchepied, et quitte l'écharpe.
- XII. En même temps ceux qui ont porté le dais, le remettent à sa place.
- XIII. Le célébrant se lève, met de nouveau de l'encens dans l'encensoir, sans le bénir, et sans qu'on baise sa main ; ensuite il se met à genoux sur le bord du marchepied, encense le Saint Sacrement, et les clercs disent : *Tantum ergo, etc.*
- XIV. Le célébrant ayant quitté l'encensoir se lève, s'approche de l'autel, fait la génuflexion, prend le calice et le place dans le sépulcre, le second clerc lui présentant l'escabeau, s'il en a besoin.
- XV. Il fait encore la génuflexion, ferme le sépulcre, réitère la génuflexion, et descend sur le pavé de la chapelle.
- XVI. Le célébrant se met à genoux sur le plus bas degré de l'autel ; après une courte prière il se lève, fait sur le pavé la génuflexion à deux genoux, et précédé de la croix il retourne au grand autel, la tête couverte ; au milieu des deux autres clercs.

### § 3. Transport du ciboire.

- I. Tous étant arrivés devant l'autel, on remet la croix, à sa place ; le second et le troisième clercs prennent des flambeaux allumés.
- II. Le célébrant fait la génuflexion, monte à l'autel, tire le ciboire du tabernacle, le met sur le corporal, et fait la génuflexion.
- III. Il se met à genoux sur le bord du marchepied, et le premier clerc lui met l'écharpe sur les épaules.
- IV. Il s'approche de l'autel ; fait la génuflexion, prend le ciboire avec les mains couvertes de l'écharpe, et précédé par les clercs avec des flambeaux, il le porte à l'autel du sépulcre, le met sur le corporal, et fait la génuflexion.
- V. Ensuite il se met à genoux sur le bord du marchepied, et quitte l'écharpe ; il fait la génuflexion devant l'autel, ouvre le sépulcre, et y place le ciboire derrière le calice.
- VI. Il fait la génuflexion et ferme le sépulcre ; puis ayant fait sa prière sur le plus bas degré, il fait à deux genoux la génuflexion sur le pavé, et retourne à la sacristie, la tête couverte.
- VII. Là, il quitte la chape et l'étole blanches, et prend seulement l'étole violette qu'il croise sur sa poitrine.

### § 4. Dépouillement des autels.

- I. Le célébrant ainsi vêtu va à l'autel avec ses clercs qui tiennent les mains jointes.
- II. Étant debout sur le pavé, il commence à haute voix l'antienne : *Diviserunt sibi* ; il dit le psaume *Deus, Deus meus respice in me, etc.* alternativement avec les clercs.
- III. En même temps le célébrant monte à l'autel, ôte la première nappe, puis les deux autres.
- IV. Les clercs prennent les nappes, et ôtent les vases de fleurs, le devant d'autel, le tapis, etc., en sorte qu'il ne reste à l'autel que la croix et les chandeliers avec les cierges éteints.
- V. Après avoir dépouillé le grand autel, le célébrant va dépouiller les autres, s'il y en a.

*Nota.* Il doit rester à chaque autel la croix et les chandeliers droits et non étendus, comme on le fait en certains lieux.

- VI. Ayant dépouillé les autres autels, le célébrant retourne au grand autel ; là, le psaume étant terminé et l'antienne répétée, il se met à genoux avec les clercs au signal de la salutation angélique donné par un clerc avec la crécelle.
- VII. Ensuite le célébrant se lève, fait à la croix seulement une inclination profonde (parce qu'il est revêtu de ses ornements) ; les clercs font la genuflexion, et l'on retourne à la sacristie.

VIII. Il quitte ses ornements, fait à l'ordinaire son action de grâces, et veille à ce que chaque chose soit remise à sa place.

- IX. Le premier clerc ôte le voile blanc de la croix du grand autel, et laisse, ou remet le voile violet.
- X. Le curé aura soin qu'il y ait continuellement quelqu'un en prière devant le Saint Sacrement, à la chapelle du sépulcre, et qu'il y ait toujours un nombre convenable de cierges ou flambeaux allumés.

## TITRE CINQUIÈME.

### Du Vendredi Saint.

#### CHAPITRE PREMIER.

*Choses à préparer pour ce jour.*

*Sur le grand autel*

1. L'autel sera tout nu, avec six chandeliers et les cierges de cire commune. 2. Sur l'autel, la croix de bois couverte d'un voile qu'on puisse détacher et ôter facilement, (et qui peut être de couleur noire en ce jour, selon Bauldry et d'autres.) 3. Un coussin violet sur le second degré de l'autel.

*Sur la crédence du grand autel.*

1. Une nappe blanche de la largeur de la crédence. 2. Une nappe pliée, de la dimension de la table de l'autel. 3. Le pupitre avec le missel. 4. Une bourse noire, avec un corporal, une pale et un purificateur. 5. L'encensoir et la navette garnie d'encens. 6. Le voile noir pour couvrir le calice à la fin de l'office. 7. Un bassin avec les burettes et le manuterge. 8. Un bassin d'argent pour les offrandes.

*Auprès de la crédence.*

1. Un tapis, un carreau violet, et un voile blanc tissu de soie violette. 2. La croix processionnelle.

*A la chapelle du sépulcre.*

1. Le corporal étendu sur l'autel. 2. L'écharpe blanche. 3. Le dais ou l'ombrelle de couleur blanche. 4. Les flambeaux et les cierges pour la procession.

*A la sacristie.*

1. Trois surplis pour les clercs. 2. L'amict, l'aube, le cordon, le manipule, l'étole et la chasuble de couleur noire. 3. Un réchaud avec du feu et des pincettes.

#### CHAPITRE II

*Cérémonies à faire le Vendredi Saint.*

#### § 1. Depuis le commencement de l'office, jusqu'au dépouillement de la croix.

- I. A l'heure convenable on donne le signal avec la crécelle, les clercs se revêtent du surplis à la sacristie, et l'on prépare tout ce qui est dit ci-dessus.
- II. Le célébrant se lave les mains, prend l'amict, l'aube, le cordon, le manipule, l'étole et la chasuble de couleur noire.
- III. Il va au grand autel, précédé des clercs, les mains jointes et la tête couverte.
- IV. Il se découvre, se met à genoux sur le pavé devant l'autel, et se prosterne sur le carreau placé au second degré ; il prie ainsi durant l'espace d'un *Miserere*.
- V. Le premier clerc prend la nappe, et l'étend sur la table de l'autel, avec l'aide du second clerc.
- VI. Le troisième clerc place le pupitre et le missel au côté de l'épître.
- VII. Le célébrant qui était prosterné se lève ; un clerc ayant ôté le carreau, il monte à l'autel et le baise au milieu.
- VIII. Il va au côté de l'épître, et lit la première leçon avec le trait.
- IX. Ensuite il dit *Oremus*, et faisant la genuflexion avec les autres il dit : *Flectamus genua* ; le premier clerc se levant avant tous, dit : *Levate*, et le célébrant récite l'oraison *Deus a quo, etc.*

- X. Ensuite il lit la seconde leçon avec le trait, puis la Passion.
- XI. Ayant dit au même lieu *Munda cor meum, etc.*, il lit de suite la partie qui devrait être chantée sur le ton de l'évangile.
- XII. A la fin il ne baise pas le livre, mais dès qu'il a fini, (s'il n'y a pas de discours sur la Passion), il commence, au même côté de l'épître, les monitions et les oraisons, comme il y a dans le missel.
- XIII. Avant chaque oraison, excepté la huitième, le célébrant fait la genuflexion, (et les autres aussi), en disant : *Flectamus genua*, et le second clerc se levant avant tous dit : *Levate*.
- XIV. Vers la fin des oraisons, le premier clerc aidé du troisième, étend un tapis sur les degrés de l'autel et dans le sanctuaire ; il met un coussin sur le premier degré, et étend par-dessus en long le voile blanc tissu de soie violette.

## § 2. Dépouillement et adoration de la croix.

- I. Ayant terminé les oraisons, le célébrant étant au côté de l'épître, quitte la chasuble seulement.
- II. Ensuite il fait la genuflexion au milieu de l'autel, prend la croix, et le premier clerc prend le missel.
- III. Le célébrant se met vers la partie postérieure de l'extrémité de l'autel du côté de l'épître, la face tournée vers le peuple, et le clerc soutient le missel devant lui.
- IV. Le célébrant découvre de la main droite le sommet de la croix, jusqu'au croisillon exclusivement, et élevant un peu la croix avec les deux mains, il dit d'une voix grave : *Ecce lignum Crucis* ; les clercs continuent du même ton : *In quo salus mundi pependit*, et faisant tous la genuflexion, excepté le célébrant, les clercs ajoutent : *Venite adoremus* ; ensuite ils se lèvent.
- V. Le célébrant monte sur le marchepied devant la partie antérieure du côté de l'épître, (à l'endroit où l'on dit l'introït de la messe), découvre le bras droit de la croix et la tête du crucifix, et élevant un peu plus la croix et la voix tout ensemble, il dit une seconde fois : *Ecce lignum Crucis*.
- VI. Les clercs continuent : *In quo salus mundi pependit*, puis ils disent *Venite adoremus*, faisant tous la genuflexion comme auparavant.
- VII. Enfin le célébrant va au milieu de l'autel, et découvrant toute la croix il l'élève plus haut et

dit d'un ton de voix plus élevé pour la troisième fois : *Ecce lignum Crucis*.

- VIII. Les clercs pour la troisième fois continuent : *In quo salus mundi pependit*, ajoutent *Venite, etc.*, et font la genuflexion de la même manière.
- IX. Le premier clerc met le missel sur le pupitre ; le troisième clerc découvre la croix processionnelle et toutes les autres qui sont dans l'église.
- X. Le célébrant descend par le côté de l'évangile, et porte dévotement des deux mains la croix élevée, au lieu qui lui est préparé.
- XI. Là, étant à genoux il place la croix sur le coussin recouvert du voile violet.
- XII. Il se lève, fait la genuflexion, va au côté de l'épître, et là, étant assis sur un escabeau, les clercs lui aident à ôter ses souliers.

*Nota.* Il doit aussi quitter le manipule, d'après le décret suivant de la congrégation des Rites : *In adoratione Crucis feria sexta in parasceve, celebrans et ministri debent deponere etiam manipulum. S. R. C. 15 sept. 1736.*

- XIII. Le célébrant va nu-pieds adorer la croix, se mettant à genoux par trois fois, en trois endroits différents, à égale distance, et à la troisième fois il baise la croix.
- XIV. Il se lève, fait la genuflexion à la croix et retourne vers son siège au côté de l'épître, où il reprend son manipule et ses souliers.
- XV. Les clercs quittent aussi leurs souliers et vont adorer la croix après le célébrant, de la même manière que lui, avant l'adoration du peuple ; ensuite ils retournent prendre leurs souliers à leur place.
- XVI. Quand les clercs ont fait l'adoration, les confrères (s'il y en a), vêtus de leur habit, puis les hommes, enfin les femmes, viennent tous, deux à deux, avec dévotion et gravité, adorer la croix de la même manière.
- XVII. Pendant ce temps le premier clerc reste auprès de la croix ; le second et le troisième clercs vont aux côtés du célébrant, et d'une voix haute et intelligible ils récitent avec lui les improperes dans l'ordre suivant :

### PREMIÈRE PARTIE.

CÉLÉBRANT : Popule meus, quid feci tibi ? aut in quo contristavi te ? responde mihi.  
Quia eduxi te de terra Ægypti : parasti crucem Salvatori tuo.

2<sup>E</sup> CLERC : Agios ô Theos

3<sup>E</sup> CLERC : Sanctus Deus.  
 2<sup>E</sup> CLERC : Agios ischyros.  
 3<sup>E</sup> CLERC : Sanctus fortis.  
 2<sup>E</sup> CLERC : Agios athanatos, eleïson imas.  
 3<sup>E</sup> CLERC : Sanctus immortalis, miserere nobis.  
 CÉLÉBRANT : Quia eduxi te per desertum quadraginta annis : et manna cibavi te, et introduxi te in terram satis bonam : parasti crucem Salvatori tuo.  
 2<sup>E</sup> CLERC : Agios ô Theos.  
 3<sup>E</sup> CLERC : Sanctus Deus.  
 2<sup>E</sup> CLERC : Agios ischyros.  
 3<sup>E</sup> CLERC : Sanctus fortis.  
 2<sup>E</sup> CLERC : Agios athanatos, eleïson imas.  
 3<sup>E</sup> CLERC : Sanctus immortalis, miserere nobis.  
 CÉLÉBRANT : Quid ultra debui facere tibi, et non feci ? Ego quidem plantavi te vineam meam speciosissimam : et tu facta es mihi nimis amara : aceto namque sitim meam potasti, et lancea perforasti latus Salvatori tuo.  
 2<sup>E</sup> CLERC : Agios ô Theos.  
 3<sup>E</sup> CLERC : Sanctus Deus.  
 2<sup>E</sup> CLERC : Agios ischyros.  
 3<sup>E</sup> CLERC : Sanctus fortis.  
 2<sup>E</sup> CLERC : Agios athanatos, eleïson imas.  
 3<sup>E</sup> CLERC : Sanctus immortalis, miserere nobis.

#### SECONDE PARTIE.

CÉLÉBRANT : Ego propter te flagellavi Ægyptum cum primogenitis suis ; et tu me flagellatum tradidisti.  
 2<sup>E</sup> & 3<sup>E</sup> CL : Popule meus, quid feci tibi ? aut in quo contristavi te ? responde mihi.  
 CÉLÉBRANT : Ego eduxi te de Ægypto, demerso Pharaone in mare rubrum, et tu me tradidisti principibus sacerdotum.  
 2<sup>E</sup> & 3<sup>E</sup> CL : Popule meus, quid feci tibi ? aut in quo contristavi te ? responde mihi.  
 CÉLÉBRANT : Ego ante te aperui mare ; et tu aperuisti lancea latus meum.  
 2<sup>E</sup> & 3<sup>E</sup> CL : Popule meus, quid feci tibi ? aut in quo contristavi te ? responde mihi.  
 CÉLÉBRANT : Ego ante te præivi in columna nubis ; et tu me duxisti ad praetorium Pilati.  
 2<sup>E</sup> & 3<sup>E</sup> CL : Popule meus, quid feci tibi ? aut in quo contristavi te ? responde mihi.  
 CÉLÉBRANT : Ego te pavi manna per desertum ; et tu me cæcidisti alapis et flagellis.  
 2<sup>E</sup> & 3<sup>E</sup> CL : Popule meus, quid feci tibi ? aut in quo contristavi te ? responde mihi.  
 CÉLÉBRANT : Ego te potavi aqua salutis de petra ; et tu me potasti felle et aceto.  
 2<sup>E</sup> & 3<sup>E</sup> CL : Popule meus, quid feci tibi ? aut in quo contristavi te ? responde mihi.

CÉLÉBRANT : Ego propter te Chananæorum reges percussi ; et tu percussisti arundine caput meum.  
 2<sup>E</sup> & 3<sup>E</sup> CL : Popule meus, quid feci tibi ? aut in quo contristavi te ? responde mihi.  
 CÉLÉBRANT : Ego dedi tibi : sceptrum regale ; et tu dedisti capiti meo spineam coronam.  
 2<sup>E</sup> & 3<sup>E</sup> CL : Popule meus, quid feci tibi ? aut in quo contristavi te ? responde mihi.  
 CÉLÉBRANT : Ego te exaltavi magna virtute, et tu me suspendisti in patibulo crucis.  
 2<sup>E</sup> & 3<sup>E</sup> CL : Popule meus, quid feci tibi ? aut in quo contristavi te ? responde mihi.

#### TROISIÈME PARTIE.

CÉLÉBRANT : Crucem tuam adoramus, Domine : et sanctum resurrectionem tuam laudamus, et glorificamus : ecce enim propter lignum venit gaudium in universo mundo.  
 PSALMUS. Deus misereatur nostri, et benedicat nobis.  
 2<sup>E</sup> & 3<sup>E</sup> CL : Illuminet vultum suum super nos, et misereatur nostri.  
 CÉLÉBRANT : Crucem tuam adoramus, Domine ; et sanctam resurrectionem tuam laudamus, et glorificamus ; ecce enim propter lignum venit gaudium in universo mundo.  
 2<sup>E</sup> & 3<sup>E</sup> CL : Crux fidelis, inter omnes arbor una nobilis : nulla silva talem profert, fronde, flore, germine.  
 CÉLÉBRANT : Pange lingua gloriosi laurea certaminis, et super crucis trophæo, dic triumphum nobilem : qualiter Redemptor orbis immolatus vicerit.  
 2<sup>E</sup> & 3<sup>E</sup> CL : Crux fidelis, inter omnes arbor una nobilis : nulla silva talem profert, fronde, flore, germine.  
 CÉLÉBRANT : De parentis protoplasti fraude factor condolens, quando pomi noxialis in necem morsu ruit : ipse lignum tunc notavit, damna ligni ut solveret.  
 2<sup>E</sup> & 3<sup>E</sup> CL : Dulce lignum, dulces clavos, dulce pondus sustinet.  
 CÉLÉBRANT : Hoc opus nostræ salutis ordo depoposcerat, multiformis proditoris ars ut artem falleret, et medelam ferret inde, hostis unde læserat.  
 2<sup>E</sup> & 3<sup>E</sup> CL : Crux fidelis, inter omnes arbor una nobilis : nulla silva talem profert, fronde, flore, germine.  
 CÉLÉBRANT : Quando venit ergo sacri plenitudo temporis, missus est ab arce Patris, Natus, orbis Conditor ; atque ventre virginali carne amictus prodiit.  
 2<sup>E</sup> & 3<sup>E</sup> CL : Dulce lignum, dulces clavos, dulce pondus sustinet.  
 CÉLÉBRANT : Vagit infans inter arcta conditus præsepia : membra pannis involuta Virgo Mater alligat : et Dei manus, pedesque stricta cingit fascia.

2<sup>E</sup> & 3<sup>E</sup> CL : Crux fidelis, inter omnes arbor una nobilis : nulla silva talem profert, fronde, flore, germine.

CÉLÉBRANT : Lustra sex qui jam peregit, tempus implens corporis, sponte libera Redemptor passioni deditus, Agnus in Crucis levatur immolandus stipite.

2<sup>E</sup> & 3<sup>E</sup> CL : Dulce lignum, dulces clavos, dulce pondus sustinet.

CÉLÉBRANT : Felle potus ecce languet : spina, clavi, lancea mite corpus perforantur : unda manat, et cruor : terra, pontus, astra, mundus, quo lavantur flumine !

2<sup>E</sup> & 3<sup>E</sup> CL : Crux fidelis, inter omnes arbor una nobilis : nulla silva talem profert, fronde, flore, germine.

CÉLÉBRANT : Flecte ramos arbor alta, tensa laxa viscera, et rigor languescat ille, quem dedit nativitas : et superni membra Regis tende miti stipite.

2<sup>E</sup> & 3<sup>E</sup> CL : Dulce lignum, dulces clavos, dulce pondus sustinet.

CÉLÉBRANT : Sola digna tu fuisti ferre mundi victimam, atque portum præparare arca mundo naufrago, quam sacer cruor perunxit fusus Agni corpore.

2<sup>E</sup> & 3<sup>E</sup> CL : Crux fidelis, inter omnes arbor una nobilis : nulla silva talem profert, fronde, flore, germine.

CÉLÉBRANT : Sempiterna sit beatæ Trinitati gloria, æqua Patri, Filioque, par decus Paraclito : Unius, Trinique nomen laudet universitas. Amen.

2<sup>E</sup> & 3<sup>E</sup> CL : Dulce lignum, dulces clavos, dulce pondus sustinet.

XVIII Vers la fin de l'adoration de la croix, le premier clerc allume les cierges de l'autel.

XIX. Ensuite le second clerc porte la bourse à l'autel, le corporal dedans et le purificateur dessus ; il tire le corporal, l'étend, et met le purificateur auprès, vers le côté de l'épître.

XX. Le premier clerc transporte (faisant la genuflexion à la croix) le missel avec son pupitre au côté de l'évangile, ouvert et tourné vers le milieu comme à la messe.

XXI. L'adoration étant finie, le célébrant reporte la croix à l'autel, faisant la genuflexion devant elle avant de la prendre, et après l'avoir remise sur l'autel.

XXII. Les clercs ôtent le tapis avec le coussin et son voile, et l'on met du feu dans l'encensoir.

XXIII Le célébrant va près de son siège au côté de l'épître, reprend la chasuble, et vient à l'autel, la tête couverte.

*Nota.* S'il est d'usage que le célébrant présente lui-même la croix à baiser aux fidèles rangés le

long du balustre, le premier clerc récite la partie qui est assignée ci-dessus au célébrant, à moins qu'on ne la chante.

### § 3. Procession à la chapelle du sépulcre, et retour à l'autel avec le Saint Sacrement.

- I. Le célébrant va devant l'autel, et sans baisers, sans bénédiction, il met de l'encens dans l'encensoir.
- II. La procession se dirige vers la chapelle où repose le Saint Sacrement, dans l'ordre suivant :
  - La bannière de la confrérie du Saint Sacrement
  - Les membres de cette confrérie, ou d'autres pieux laïques.
  - Le thuriféraire. La croix processionnelle découverte, portée par le troisième clerc.
  - Le célébrant en chasuble, ayant devant lui le second clerc.
- III. En arrivant à la chapelle, ceux qui portent la bannière et la croix s'arrêtent à quelque distance de l'autel ; tous ceux qui sont en procession forment deux lignes aux côtés de la chapelle, les plus âgés plus près de l'autel.
- IV. Le célébrant fait la genuflexion sur le pavé de la chapelle, se met à genoux sur le premier degré de l'autel, et fait une courte prière avec tous les autres.
- V. Il se lève, ouvre le sépulcre ou tabernacle, fait la genuflexion, revient sur le premier degré, où étant debout il met de l'encens dans l'encensoir, sans bénédiction et sans baisers. En même temps on allume les cierges pour la procession, et l'on prépare le dais ou l'ombrelle.
- VI. Le célébrant à genoux sur le bord du marchepied encense le Saint Sacrement, se lève, fait la genuflexion, sort le calice du sépulcre, et le met sur l'autel.
- VII. Il fait la genuflexion, ferme le sépulcre où il laisse le ciboire avec les petites hosties, réitère la genuflexion et revient sur le plus haut degré.
- VIII. Étant à genoux sur le bord du marchepied, il reçoit l'écharpe sur ses épaules, se lève, fait la genuflexion, prend le calice, étant debout, et le second clerc le couvre avec les extrémités de l'écharpe.
- IX. Le célébrant se tourne vers la procession et commence à haute voix l'hymne *Vexilla regis*, etc., que le second clerc continue comme il suit :

Vexilla Regis prodeunt,  
Fulget Crucis mysterium,  
Quo vita mortem pertulit,  
Et morte vilam protulit.

Quæ vulnerata lanceæ,  
Mucrone diro, criminum,  
Ut nos lavaret sordibus,  
Manavit unda et sanguine.

Implela sunt quæ concinit,  
David fideli carmine,  
Dicendo nationibus :  
Regnavit a ligno Deus.

Arbor decora et fulgida,  
Ornata regis purpura,  
Electa digno stipite  
Tam sancta membra tangere.

Beata cujus brachiis  
Pretium pependit seculi,  
Statera facta corporis,  
Tulitque prædam tartari.

O crux, ave, spes unica,  
Hoc passionis tempore,  
Piis adauge gratiam,  
Reisque dele crimina.

Te fons salutis, Trinitas,  
Collaudet omnis spiritus :  
Quibus crucis victoriam  
Largiris, adde præmium. Amen.

- X. La procession retourne à l'autel dans l'ordre suivant :
- La bannière de la confrérie du Saint Sacrement
  - Les membres de cette confrérie, ou d'autres pieux laïques, avec des flambeaux allumés.
  - La croix processionnelle.
  - Le thuriféraire qui encense continuellement le Saint Sacrement (sans marcher en reculant).
  - Le célébrant sous le dais, ayant à sa gauche le second clerc.
- XI. On laisse à la chapelle quatre cierges allumés.
- XII. On met la bannière hors du balustre, et la croix processionnelle vers la crédence.
- XIII. Les confrères et les personnes pieuses qui ont des cierges, se placent hors du balustre, et les tiennent allumés jusqu'à la fin de cet office.
- XIV. Ceux qui portent le dais ou l'ombrelle s'arrêtent devant le balustre, et le déposent dans un lieu convenable.
- XV. Le célébrant monte à l'autel, et dépose le calice sur le corporal ; ensuite il fait la génuflexion, se lève, et vient sur le plus haut degré de l'autel.
- XVI. Il quitte l'écharpe, et restant debout, il met de l'encens dans l'encensoir, sans bénédiction et sans baisers ; ensuite il se met à genoux et encense le Saint Sacrement.

#### § 4. Fin de l'office.

- I. Le célébrant se lève, s'approche de l'autel, et fait la génuflexion ; ensuite il lève le voile du calice, et met la patène sur le corporal.
- II. Il prend le calice et le penche pour amener l'hostie sur la patène ; il prend ensuite la patène des deux mains, met l'hostie sur le corporal, sans rien dire et sans faire aucun signe de croix ; puis il met la patène à sa place ordinaire, mais sur le corporal.
- III. Le célébrant fait la génuflexion, prend le calice, s'approche du côté de l'épître, et le tenant élevé de la main gauche, il y met du vin, et de l'eau sans le bénir et sans rien dire.
- IV. Il n'essuie pas le calice, mais il le dépose sur le bord du corporal.
- V. Le célébrant va au milieu de l'autel, met le calice à sa place ordinaire, sans faire un signe de croix, et le couvre de la pale.
- VI. Étant debout au même lieu, il met de l'encens dans l'encensoir, sans le bénir, et sans baisers.
- VII. Le célébrant prend l'encensoir, fait la génuflexion, et encense comme à l'offertoire de la messe, en disant : *Incensum istud, etc.*
- VIII. Après cela, il réitère la génuflexion, et (selon un décret de la congrégation des Rites du 14 mai 1707), il encense la croix en disant : *Dirigatur Domine, etc.* puis il continue à l'ordinaire l'encensement de l'autel, faisant la génuflexion avant de quitter le milieu, et toutes les fois qu'il y repasse.
- IX. Ayant encensé l'autel, il rend l'encensoir au thuriféraire en disant : *Accendat in nobis, etc.* On n'encense pas le célébrant.
- X. Le célébrant, sans tourner le dos au Saint Sacrement, descend immédiatement du marchepied sur le second degré, au côté de l'épître, et là, la face tournée vers le peuple, il se lave les mains sans rien dire.
- XI. Il retourne au milieu de l'autel, fait la génuflexion, se lève, et tenant les mains jointes sur l'autel, médiocrement incliné, il dit d'une voix basse, mais intelligible : *In Spiritu humilitatis, etc.*
- XII. Le célébrant baise l'autel, fait la génuflexion, et tourné vers le peuple au côté de l'évangile, il dit : *Orate fratres* ; puis il retourne par le même côté sans achever le tour ; il fait une nouvelle génuflexion.
- XIII. On ne répond pas *Suscipiat*.

- xiv. Le célébrant ayant les mains jointes devant la poitrine, dit d'un ton ferial : *Oremus : præceptis salutaribus, etc.*, et pendant le *Pater* il a les mains étendues.
- xv. Les clercs répondent : *Sed libera nos a malo*, et le célébrant dit tout bas : *Amen* ; ensuite tenant toujours les mains étendues, il ajoute sur le même ton ferial : *Libera nos, etc.* ; à la fin les clercs répondent : *Amen*.
- xvi. Le célébrant fléchit le genou, se relève, découvre le calice, met la patène sous l'hostie, et tenant de la main gauche la patène sur l'autel, il élève l'hostie de la droite, assez haut pour être vue de tous.
- xvii Le célébrant abaisse de suite l'hostie sur le calice découvert, et la divise en trois à l'ordinaire sans rien dire ; puis il en laisse tomber la petite partie dans le calice, sans rien dire non plus, et sans faire aucun signe de croix.
- xviii Il recouvre le calice, fait la génuflexion, et s'étant relevé, les mains jointes sur l'autel et médiocrement incliné, il dit tout bas : *Perceptio corporis, etc.*, laissant les deux autres oraisons.
- xix. Le célébrant fait de nouveau la génuflexion, ensuite prenant la patène et l'hostie comme à l'ordinaire, il dit : *Panem cælestem, etc.* *Domine non sum dignus, etc.*, se frappant trois fois la poitrine selon l'usage.
- xx. Il fait le signe de la croix devant soi avec l'hostie en disant : *Corpus Domini, etc.*, et communie.
- xxi. Après une courte méditation, il découvre le calice et fléchit le genou.
- xxii Il se lève, recueille les parcelles selon l'usage, prend le calice avec les deux mains sans rien dire, et sans faire aucun signe, il prend respectueusement la parcelle de l'hostie avec le vin.
- xxiii Le célébrant omettant la purification du calice, fait à l'ordinaire l'ablution des doigts sur le calice avec de l'eau et du vin.
- xxiv En même temps tous se lèvent et l'on éteint les flambeaux.
- xxv Le célébrant ayant pris l'ablution au milieu de l'autel, essuie le calice, le couvre et l'acommode à l'ordinaire avec son petit voile noir ; et médiocrement incliné, les mains jointes devant la poitrine, il dit tout bas : *Quod ore sumpsimus, etc.*
- xxvi Le premier clerc porte le calice à la crédence.
- xxvii Le célébrant descend au bas des degrés de l'autel, fait avec les clercs la génuflexion à la croix, se couvre et retourne à la sacristie.
- xxviii Il dépose les ornements de la messe, et met sur son surplis une étole blanche.

#### § 5. Transport du ciboire.

- I. Le célébrant précédé du premier clerc avec l'écharpe, et des deux autres avec des cierges, va à la chapelle où le ciboire était resté.
- II. Il fait la génuflexion sur le pavé, se met à genoux sur le plus bas degré, et prie un moment.
- III. Il se lève, monte à l'autel, ouvre le sépulcre, fait la génuflexion, prend le ciboire, le place sur le corporal et fléchit de nouveau le genou.
- IV. Il se retire sur le plus haut degré, se met à genoux sur le bord du marchepied, et reçoit du premier clerc l'écharpe sur ses épaules.
- v. Le célébrant monte sur le marchepied, fait la génuflexion, prend le ciboire avec les mains couvertes de l'écharpe, et les clercs marchant devant avec des cierges allumés, il porte le ciboire dans un tabernacle placé sur l'autel de quelque chapelle plus reculée dans l'église, ou (ce qui est plus convenable) dans la sacristie.
- VI. Il fait les génuflexions requises, et prend soin qu'il y ait une lampe continuellement allumée devant le Saint Sacrement, dans le lieu où il a mis le ciboire.
- VII. Ensuite tous se mettent à genoux, et l'on donne avec la crécelle le signal de midi pour la salutation angélique
- VIII. Enfin, on éteint les cierges de l'autel, et l'on remet tout à sa place.
- IX. S'il n'y a pas de sacristie ou de chapelle isolée, comme il vient d'être dit, le ciboire reste au même lieu où avait été le calice ; et il doit y avoir une lampe continuellement allumée (*Bauldry, p. 4, cap. 10, art. 5, n. 11.*)

## Du Samedi Saint.

### CHAPITRE PREMIER.

*Choses à préparer pour ce jour.*

*Hors de la porte principale de l'église.*

1. Une petite table avec une nappe, et par-dessus les choses suivantes.
2. Un petit pupitre avec le missel.
3. Un bassin d'argent avec cinq grains d'encens.
4. L'encensoir et sa navette garnie d'encens.
5. Le bénitier avec l'aspersoir.
6. Le manipule, l'étole et la dalmatique de couleur blanche.
7. La lanterne avec une bougie.
8. Près de cette table, un réchaud avec des charbons pour les allumer du feu nouveau.
9. Des pincettes en fer.
10. Le roseau préparé pour supporter trois cierges.

*Au grand autel.*

1. La croix et les chandeliers, comme aux solennités.
2. Deux devants d'autel, l'un blanc dessous, l'autre violet dessus.
3. Un pied de bois ou une base de marbre au côté de l'évangile, pour y placer le roseau.
4. Un pupitre pour chanter *l'Exultet*.
5. Un chandelier au côté de l'évangile pour le cierge pascal qui doit avoir le lumignon prêt à être allumé, et cinq trous en forme de croix.
6. Les lampes doivent être préparées.

*Sur la crédence du grand autel.*

1. Une nappe blanche étendue.
2. Le missel pour *l'Exultet* et pour la messe.
3. Le calice avec les ornements blancs.
4. Le bassin avec les burettes et le manuterge.

*Dans la sacristie.*

1. Quatre surplis pour les clercs, un amict, une aube, un cordon, un manipule, une étole, une chape et une chasuble de couleur violette.
2. Un manipule, une étole et une chasuble de couleur blanche.
3. L'écharpe blanche.
4. Les cierges pour le transport du ciboire.

*Aux fonds baptismaux. (s'il y en a.)*

1. Une petite table couverte d'une nappe blanche.
2. Deux essuie-main.
3. Le bénitier et l'aspersoir.
4. Un vase pour puiser l'eau des fonts.
5. Les vases du saint chrême et de l'huile des catéchumènes.
6. Un vase pour se laver les mains, et de la mie de pain.
7. Du coton pour essuyer les doigts qui auront touché les saintes huiles.

*Pour le baptême, si on doit l'administrer.*

1. Le rituel romain.
2. Un petit vase avec du sel.
3. Les vases de l'huile des catéchumènes et du saint chrême avec du coton.
4. L'étole et la chape de

couleur blanche.

5. Un linge pour essuyer la tête après le baptême.
6. Un autre linge pour servir de vêtement blanc.
7. Le cierge qu'on doit tenir allumé.

### CHAPITRE II.

*Cérémonies à observer le Samedi Saint.*

#### § 1. **Commencement de l'office, jusqu'à la bénédiction du cierge.**

- I. On fait du feu nouveau hors de l'église, avec le briquet ou le fusil, et l'on allume les charbons dans le réchaud.
- II. A l'heure convenable, quatre clercs prennent des surplis à la sacristie, et disposent chaque chose à sa place.
- III. On donne le signal avec la crécelle ; le célébrant se lave les mains, prend sur son surplis l'amict, l'aube, le cordon, l'étole et la chape de couleur blanche.
- IV. Tous marchent vers la grande porte dans cet ordre :
  - Le premier clerc, les mains jointes.
  - Le troisième clerc avec la croix processionnelle.
  - Le célébrant entre le second et le quatrième clerc.
- V. Le clerc qui porte la croix s'arrête sur le seuil de la porte, et tourne la face du crucifix vers le célébrant qui est en dedans, se tournant lui-même vers l'autel.
- VI. Le célébrant s'arrête devant la petite table qui est entre lui et la croix.
- VII. Étant ainsi placé, ayant devant lui le missel sur un pupitre, il bénit le feu avec les trois oraisons marquées, et les grains d'encens avec une seule oraison.
- VIII. Pendant que le célébrant bénit l'encens, le premier clerc prend avec les pincettes des charbons du feu nouveau, et les met dans l'encensoir.
- IX. Le célébrant met de l'encens dans l'encensoir avec la bénédiction et les baisers requis ; ensuite il asperge trois fois les grains d'encens, en disant : *Asperges me, etc.* sans ajouter *Miserere*, et les encense de trois coups
- X. Le thuriféraire ayant repris l'encensoir, y met encore du feu bénit.

- XI. Le célébrant quitte la chape et l'étole violettes, prend le manipule, l'étole sur l'épaule gauche, et la dalmatique de couleur blanche.
- XII. En même temps le second clerc allume une bougie au feu nouveau, et la met dans la lanterne ; le quatrième prend le bassin avec les grains d'encens.
- XIII. Le célébrant met de nouveau de l'encens dans l'encensoir, le bénit, et prend le roseau.
- XIV. On procède à la bénédiction du cierge dans l'ordre suivant :
- Un clerc avec les grains d'encens à droite, et le thuriféraire à gauche.  
Le troisième clerc avec la croix.  
Le célébrant avec le roseau, et le second clerc à sa gauche avec la lanterne.
- XV. Les clercs qui portent les grains, l'encensoir et la croix, entrent dans l'église, et s'arrêtent dès que le célébrant s'est un peu éloigné de la porte.
- XVI. Le célébrant s'étant avancé, abaisse le roseau, et allume à la lanterne, à l'aide du second clerc, l'un des trois cierges ; il se met à genoux, et tous avec lui, excepté seulement le clerc qui porte la croix.
- XVII. Le célébrant à genoux dit d'une voix distincte : *Lumen Christi* ; ensuite il se lève, et les clercs se levant avec lui répondent : *Deo gratias*.
- XVIII. On va au milieu de l'église, on allume un second cierge, et l'on fait pour la seconde fois toutes les choses susdites, mais le ton de voix doit être plus élevé.
- XIX. Enfin on va devant les degrés de l'autel, on allume le troisième cierge, et pour la troisième fois on fait les mêmes choses, élevant encore plus la voix.

## § 2. Bénédiction du cierge.

- I. Les clercs ayant répondu pour la troisième fois *Deo gratias*, tous se lèvent et forment une même ligne avec le célébrant qui est au milieu d'eux devant l'autel.
- II. Le second clerc se retire, dépose la lanterne sur la crédence, prend le missel pour l'*Exultet*, et le présente au célébrant qui lui donne le roseau.
- III. Le célébrant tenant le missel des deux mains se met à genoux sur le plus bas degré de l'autel, et sans dire le *Munda cor meum*, il dit seulement : *Jube Domine benedicere. Dominus sit in corde meo et in labiis meis, ut digne et competenter annuntiem suum paschale praeconium. Amen.*
- IV. Ensuite il se lève, et tous ayant fait la genuflexion à l'autel, vont ensemble dans l'ordre suivant, au lieu préparé pour l'*Exultet*, sur le pavé du côté de l'évangile.
- Le thuriféraire à la gauche du quatrième clerc qui porte les grains d'encens.  
Le troisième clerc avec la croix, ayant à sa gauche le second clerc avec le roseau.  
Le célébrant avec le missel.
- Arrivés au pupitre, tous se placent auprès, en ligne directe, la face tournée comme le célébrant.
- I. Le célébrant met le missel sur le pupitre.
- II. Le clerc portant la croix se met à la droite du célébrant.
- III. Le thuriféraire à la droite du clerc qui porte la croix.
- IV. Le clerc avec le roseau à la gauche du célébrant.
- V. Le clerc portant les grains d'encens à la gauche de celui qui porte le roseau.
- VI. Le célébrant ayant reçu l'encensoir du thuriféraire, encense le missel ouvert sur le pupitre, et commence l'*Exultet* d'une voix haute et distincte.
- VII. A ces mots *Curvat imperia*, il place les grains d'encens dans les trous du cierge de cette manière :
- |       |
|-------|
| 1     |
| 4 2 5 |
| 3     |
- VIII. Le quatrième clerc dépose sur la crédence le bassin où étaient les grains d'encens, prend un roseau avec une mèche au bout, et retourne à sa première place (*Bauldry. pag. 4, cap. 11, art. 3, n. 7*), à la droite du clerc qui tient le roseau.
- IX. A ces mots *Rutilans ignis accendit*, le célébrant allume le cierge avec le roseau.
- X. A ces mots *Apis mater eduxit*, il s'arrête jusqu'à ce que le quatrième clerc ait allumé les lampes avec sa mèche ou bougie.
- XI. L'*Exultet* étant terminé, le célébrant ferme le missel ; le second clerc fixe le roseau dans la base qui lui a été préparée au côté de l'évangile ; et le troisième dépose la croix au côté de l'épître.
- XII. Ensuite le thuriféraire ayant à sa gauche le clerc qui a porté les grains d'encens, le second et le troisième clerc suivis du célébrant, font la genuflexion à l'autel, et retournent à la sacristie.

XIII. Il y dépose les ornements blancs, prend le manipule, l'étole et la chasuble de couleur violette.

### § 3. Des prophéties.

- I. Le célébrant ainsi revêtu va à l'autel précédé par les clercs.
- II. Il salue la croix, monte à l'autel, le baise au milieu, et va au côté de l'épître.
- III. Il lit à haute voix les douze prophéties avec les traits et les oraisons, fléchissant le genou avec tous les autres lorsqu'avant chaque oraison (excepté la dernière) il dit : *Flectamus genua*, et le second clerc en se levant répond : *Levate*.
- IV. Si l'église a des fonts baptismaux, le célébrant prend la chape et s'assied ; sinon, ayant quitté la chasuble, il va devant l'autel pour dire les litanies, comme il est dit ci-après § 6.

Passons maintenant à la bénédiction des fonts, afin qu'il ne manque rien dans cet abrégé.

### § 4. Bénédiction des fonts.

- I. Le célébrant étant assis, le premier clerc ôte du candélabre le cierge allumé, et va devant l'autel.
- II. Le troisième clerc prend la croix, et vient aussi devant l'autel.
- III. Les autres vont aux côtés du célébrant.
- IV. Le célébrant s'étant levé commence à haute voix le trait *Sicut servus, etc.* comme ci-après ; et le continue lentement avec les clercs.
- V. Dès que le trait est commencé, tous ayant fait la révérence à l'autel, la procession se dirige vers les fonts dans cet ordre :  
Le clerc portant le cierge pascal.  
Le clerc portant la croix.  
Le célébrant au milieu des deux autres clercs, la tête couverte, récitant le trait :  
*Sicut cervus desiderat ad fontes aquarum :  
ita desiderat anima mea ad te, Deus.  
Sitiivit anima mea ad Deum vivum :  
quando veniam, et apparebo ante faciem Dei ?  
Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte :  
dum dicitur mihi per singulos dies :  
ubi est Deus tuus ?*
- VI. Tous s'arrêtent devant l'enceinte des fonts baptismaux, le célébrant ayant la croix en face ; quand le trait est terminé, il dit : *Dominus vobiscum* et l'oraison *Omnipotens*, le quatrième clerc soutenant le livre.
- VII. Les clercs qui portent le cierge et la croix entrent dans l'enceinte des fonts, si le lieu le permet, et sont toujours en face du célébrant.

VIII. Le célébrant s'approche des fonts, et dit la seconde oraison avec la préface, (comme dans le missel), tenant toujours les mains jointes.

IX. Durant la préface il fait les choses suivantes, comme il est prescrit par la rubrique dans cet endroit :

- i. Après les mots *Gratiam de Spiritu sancto*, il divise l'eau en forme de croix avec la main droite, et s'essuie immédiatement la main.
- ii. Après les mots *Non inficiendo corrumpat*, il touche l'eau avec la main, et s'essuie.
- iii. Après les mots *Indulgentiam consequantur*, il fait trois signes de croix sur l'eau avec la main droite.
- iv. Après les mots *Super te ferebatur*, il divise l'eau avec la main droite en la jetant vers les quatre parties du monde ; l'orient, l'occident, le septentrion et le midi, de cette manière :

1  
3      4  
2

- v. Après les mots *In nomine Patris*, il change de voix, et prend le ton des leçons.
- vi. Après les mots *Tu benignus aspira*, il souffle trois fois dans l'eau en forme de croix.
- vii. Après les mots *Purificandis mentibus efficaces*, il enfonce un peu le cierge dans l'eau en disant : *Descendat in hanc plenitudinem, etc.*, et le retire. Il l'enfonce une seconde fois davantage, répète d'un ton plus élevé *Descendat, etc.*, et le retire de nouveau. Il l'enfonce une troisième fois jusqu'au fond, et d'une voix encore plus haute, il répète *Descendat, etc.*, et ne le retire pas.
- viii. Immédiatement ensuite, il souffle trois fois sur l'eau en forme d'un *psi* grec, comme il y a dans le missel, et continue : *totamque hujus aquæ.*
- ix. Après les mots *Fœcundet effectum*, il retire le cierge qu'on essuie avec un linge.
- x. Il poursuit la préface qu'il termine d'une voix plus basse en disant : *Per Dominum nostrum, etc.*, et les assistants répondent : *Amen*.
- xi. Le second clerc prend le bénitier, et puise de l'eau dans les fonts.
- xii. Le célébrant prend l'aspersoir trempé dans l'eau, s'asperge lui-même et les assistants. Ensuite au milieu des clercs il asperge tous ceux qui sont dans l'église avec la même eau bénite, et retourne vers les fonts.

- xiii. On prend de l'eau bénite pour remplir les bénitiers de l'église, pour la bénédiction des maisons, des aliments, et pour faire l'aspersion le jour de Pâques.
- xiv. Le célébrant s'approche des fonts, verse de l'huile des catéchumènes dans l'eau, en forme de croix, disant : *Sanctificatur, etc.*
- xv. Ensuite il verse du saint chrême de la même manière en disant : *Infusio Chrismatis, etc.*
- xvi. Enfin il verse en même temps du saint chrême et de l'huile des catéchumènes en forme de croix, disant : *Commixtio chrismatis, etc.*
- xvii. Il divise avec sa main l'huile qu'il a versée dans l'eau, et l'écarte sur toute la surface.
- xviii Il nettoie ses mains avec du coton et de la mie de pain ; puis les lave et les essuie,

*Nota.* Si l'eau qu'on a bénite était, non dans les fonts, mais dans un grand vase portatif, on en puise pour servir d'eau baptismale, et c'est dans celle-ci qu'on mêle les saintes huiles de suite, si on a pu les avoir, ou plus tard quand on les aura ; en attendant on se sert de l'ancienne eau baptismale, ou bien on en fait provisoirement avec les huiles anciennes. Quand on a reçu les nouvelles, on fait brûler les anciennes dans la lampe qui est devant le Saint Sacrement, ou avec du coton, selon le pontifical (*De off. in fer. V-Cœnæ Domini, in fine*).

### § 5. Baptême des enfants.

Il y a surtout deux jours (dit le rituel romain) où, selon l'ancien usage de l'église, il est très-convenable d'administrer ce sacrement avec solennité, savoir : le Samedi saint, et la veille de la Pentecôte, qui sont les jours où l'on bénit l'eau des fonts baptismaux avec les cérémonies prescrites. C'est pourquoi le célébrant ayant terminé la bénédiction des fonts, baptisera solennellement dans l'ordre suivant, les enfants qu'il y aurait à baptiser.

- I. Vers la fin de la bénédiction, on tient prêts, hors de la porte de l'église, les enfants à baptiser, assistés de leurs parrains.
- II. Le célébrant s'étant lavé les mains, s'approche de la porte de l'église, précédé du clerc qui porte la croix (celui qui tient le cierge demeurant auprès des fonts), et accompagné des deux autres clercs.
- III. Le célébrant interroge et exorcise l'enfant hors de l'église ; (s'il y en a plusieurs, il fait comme il est marqué dans le rituel romain).
- IV. Ensuite il lui met dessus l'extrémité de son étole (celle qui descend de son épaule gauche), et l'introduit dans l'église en disant : *N. Ingrederi in templum Dei, etc.*

- V. Ensuite ayant dit le *Credo* et le *Pater noster*, tournant les épaules du côté des fonts baptismaux, il prononce l'exorcisme ; il touche avec de la salive les oreilles et les narines de l'enfant, et lui fait avec l'huile des catéchumènes une onction à la poitrine et aux épaules.
- VI. Étant hors de l'enceinte des fonts, le célébrant quitte la chape et l'étole de couleur violette, et prend l'étole et la chape de couleur blanche.
- VII. Il entre à la suite de la croix dans l'enceinte des fonts où entrent aussi les parrains avec les enfants.
- VIII. Le célébrant debout devant les fonts, demande à chacun d'eux : *N. Credis etc.* les parrains répondent : *Credo.* — *N. Vis baptizari ?*
- IX. Les parrains répondent : *Volo* ; et le célébrant baptise par *immersion* ou par *infusion*, selon l'usage des églises. Il baptise par *immersion*, s'il n'y a dans le baptistère que le seul bassin contenant l'eau bénite. Il baptise par *infusion*, s'il y a deux bassins, l'un contenant l'eau baptismale, l'autre vide pour recevoir l'eau qu'on verse en baptisant, et la conduire par un trou dans la piscine.
- X. Pour baptiser par immersion, le célébrant prend l'enfant et le tenant lui seul, il lui plonge la tête trois fois avec précaution, disant en même temps une seule fois : *N. Ego te baptizo, etc.* et dès qu'il a achevé, il le donne au parrain, ou à la marraine, ou à tous les deux. (*Rit. rom.*)
- XI. Si l'on baptise par *infusion*, le parrain ou la marraine, ou tous les deux ensemble tiennent l'enfant sur le bassin vide, le célébrant prend de l'eau baptismale dans un vase, en verse trois fois en forme de croix sur la tête de l'enfant, proférant en même temps une seule fois distinctement et attentivement ces paroles *N. Ego te baptizo, etc.*
- XII. Dès qu'on a essuyé la tête de l'enfant, le célébrant disant : *Deus omnipotens, etc.*, lui fait une onction du saint chrême au sommet de la tête.
- XIII. Ensuite il le revêt de l'habit blanc (mettant un linge blanc sur sa tête selon le rituel), donne à lui ou au parrain le cierge allumé, dit : *N. Vade in pace, etc.*, donne aux parrains et fait donner aux parents de l'enfant les avis contenus dans le rituel.
- XIV. Le célébrant se lave les mains, quitte la chape et l'étole de couleur blanche, et reprend l'étole avec la chape violette.

## § 6. Les litanies, la messe et les vêpres.

- I. Le célébrant précédé du clerc qui porte le cierge, et de celui qui porte la croix processionnelle, étant au milieu des deux autres clercs, retourne devant l'autel.
- II. On met le cierge sur son candélabre, et la croix au côté de l'épître.
- III. Le célébrant étant devant l'autel, quitte seulement la chape, se met à genoux avec tous les autres et récite les litanies sur le missel posé devant lui sur un escabeau.
- IV. Les clercs répondent en répétant tout ce que dit le célébrant.
- V. Au verset *Peccatores* on ôte le devant d'autel violet, on allume les cierges, et on place les vases de fleurs entre les chandeliers.
- VI. Le célébrant poursuit les litanies jusqu'aux mots *Christe exaudi nos* inclusivement.
- VII. Ensuite il se lève, et les clercs le précèdent vers la sacristie : là, il quitte l'étole violette, prend le manipule, l'étole et la chasuble de couleur blanche.
- VIII. Le célébrant précédé des clercs retourne à l'autel ; il commence la messe au bas des degrés selon l'usage, sans omettre le psaume *Judica me, etc.* et le *Gloria Patri*.
- IX. Il monte à l'autel, au milieu duquel ayant terminé l'oraison *Aufer a nobis, etc.*, il dit immédiatement : *Kyrie eleison* à l'ordinaire, parce qu'il n'y a pas d'*Introït*.
- X. Au *Gloria in excelsis*, on sonne les cloches, pourvu que le signal en ait été donné à l'église principale.
- XI. Après l'épître, le célébrant dit trois fois : *Alleluia*, élevant graduellement la voix ; les clercs le répètent à chaque fois sur le même ton, et le célébrant poursuit le verset et le trait.
- XII. On ne dit pas le *Credo*, et après *Dominus vobiscum*, il n'y a point d'offertoire. On ne dit pas l'*Agnus Dei*, et l'on ne donne pas la paix.
- XIII. Au lieu de l'antienne appelée *Communion*, on dit les vêpres, comme il y a dans le missel.
- XIV. Ainsi le célébrant au côté de l'épître dit l'antienne *Alleluia, etc.* ; il récite avec les clercs le psaume *Laudate, etc.* ; à la fin on répète la susdite antienne.

XV. On ajoute ensuite l'antienne *Vespere autem, etc.* avec le cantique *Magnificat*.

XVI. Quand on a répété l'antienne *Vespere, etc.*, le célébrant va au milieu de l'autel, le baise, et tourné vers le peuple il dit : *Dominus vobiscum*, puis l'oraison à l'ordinaire au côté de l'épître.

XVII On ajoute à l'*Ite missa est* deux fois *Alleluia*.

XVIII Après l'évangile de saint Jean, le célébrant retourne à la sacristie, et quitte les ornements de la messe.

## § 7. Transport du ciboire.

I. Le célébrant prend l'étole blanche sur son surplis ; et précédé de deux clercs avec des cierges, et d'un autre qui porte la bourse du corporal et l'écharpe, il se rend au lieu où l'on a réservé les petites hosties dans le ciboire.

II. Là, après les genuflexions requises, il prend le ciboire avec les mains couvertes de l'écharpe, et le porte dans le tabernacle, où l'on conserve ordinairement le Saint Sacrement.

III. Il retourne à la sacristie où il dépose les vêtements sacrés, récite l'antienne *Trium puerorum, etc.* avec l'*Alleluia*, le cantique, le psaume et les oraisons destinées à l'action de grâces.

IV. En même temps les clercs éteignent les cierges de l'autel.

V. On éteint pareillement les trois cierges qui sont au sommet du roseau ; comme on ne doit plus les allumer, on emporte le roseau et sa base.

VI. On éteint aussi le cierge pascal, mais on le laisse sur son candélabre, et on l'allume aux messes de tous les dimanches et fêtes de précepte, soit fêtes du Seigneur, soit fêtes des saints, jusqu'à l'évangile du jour de l'Ascension de Notre-Seigneur, inclusivement ; quand l'évangile est achevé, on l'éteint, et la messe étant finie on l'ôte du chandelier, et on le conserve pour l'allumer la veille de la Pentecôte à la bénédiction des fonts.

*Nota* Selon les rubriques particulières du missel, on peut faire la bénédiction des cierges, des cendres, des rameaux et du feu nouveau sans chape, mais toujours sans chasuble. Le rituel romain ne prescrit pas la chape pour la bénédiction de l'eau chaque dimanche, mais pour l'aspersion qu'on fait ensuite.